

Inserm **Transfert**

Transférer les résultats
de recherche en innovations
médicales pour :

- PRÉVENIR
- DIAGNOSTIQUER
- SOIGNER

Parmi les missions qui lui sont confiées par l'Etat, l'Inserm doit « contribuer, dans les conditions déterminées par le code de la recherche, à la valorisation des résultats des recherches qu'il mène ou qu'il organise » (décret n°83-975 du 10 novembre 1983).

Pour cela, en juin 2000 l'Inserm a créé **Inserm Transfert**, sa filiale à 100%, dédiée à la valorisation de la recherche en **santé humaine**.

Inserm Transfert est une société anonyme de droit privé à directoire et Conseil de Surveillance, où siègent avec l'Inserm des personnalités issues du monde universitaire et de l'industrie.

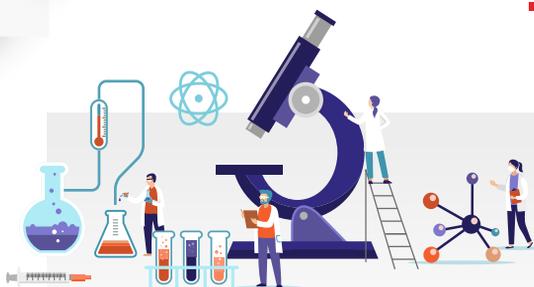
L'Inserm et **Inserm Transfert** sont devenus une **référence mondiale** en matière d'innovations en transfert de technologie ainsi qu'en montage et pilotage de projets collaboratifs Européens et nationaux.



ADN

L'activité d'**Inserm Transfert** s'articule sur toute la chaîne de valeur de l'innovation et du transfert pour un accompagnement personnalisé des chercheurs tout au long de leurs projets.

- Protéger, développer et valoriser les innovations de l'Inserm et de ses partenaires
- Contribuer au rayonnement de l'Inserm et à son excellence globale et mondiale
- Contribuer au financement de la recherche de l'Inserm et de ses partenaires



Chercheur(se)s & clinicien(ne)s
Unités mixtes de recherche de l'Inserm



- Multi-sourcing & détection
- Licences industrielles
- Entrepreneurat
- Partenariats industriels sur la recherche clinique
- Grandes alliances industriels & investisseurs
- Cellule Numérique en Santé & Patients
- Protection
- Prématuration & maturation
- Collaborations de R&D industrielles et consortia
- Financement de la recherche collaborative
- Cellule de développement précoce



Spécificités

- **Multisourcing** : Détecter les savoir-faire et inventions à fort potentiel innovant et donner une chance à un maximum de projets
- **Données de santé et recherche clinique** : Accompagner les chercheurs dans les partenariats public-(multi)privé sur les cohortes de l'Inserm et les programmes de recherche clinique
- **Cellule de Développement Précoce (CDP)** : Pôle de référence, dédié au développement précoce des innovations issues des laboratoires de l'Inserm
- **Création d'entreprise** : Parcours-Pré-Entrepreneurial (PPE) : accompagnement personnalisé pour faire des chercheurs des « Fondateurs éclairés »
- **Cellule Numérique en Santé & Patients (CNSP)** : Service expert dédié à l'accompagnement des projets en santé digitale et intelligence artificielle



Classement OEB 2021

(Office Européen des Brevets)

L'Inserm classé :

- 2^{ème} dans la catégorie Biotechnologie
- 3^{ème} dans la catégorie Pharmaceutique



+ de 600

Chercheur(se)s rencontrés autour de la détection de projets



Valorisation de l'innovation au fil du temps

- **>700 M€** de revenus générés par Inserm Transfert depuis 2006 pour les unités mixtes de recherche de l'Inserm : Contrats R&D, licences, projets collaboratifs, partenariats public/privé sur les données de santé & recherche clinique, Grandes Alliances
- **2 190** familles de brevets en portefeuille au 31/12/2021

Valorisation de l'innovation et création d'entreprises

- **21,7 M€** de financement en prématuration et maturation pour + de 336 projets depuis 2009
- **95** projets entrepreneuriaux accompagnés depuis le démarrage du PPE en 2017
- **+140** start-up créées depuis 2010
- **+1,6 Mrd€** de fonds levés par les start-up issues de l'Inserm depuis 2010

Projets collaboratifs

- **>1 Mrd€** de financements pour l'Inserm et ses partenaires de mixité issus des projets de recherche collaborative (FP6, FP7, H2020, RHU, IMI, IHU, HE...) depuis 2003
- **20-25%** en moyenne de taux de succès pour le financement des projets collaboratifs européens (soit près de deux fois le taux national et européen)

L'entreprise compte environ **100 collaborateurs** présents à Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes et Toulouse. Une équipe de **professionnels** qui opèrent à l'interface entre le monde académique et industriel.

Inserm Transfert est certifié ISO 9001 v2015 (SMQ) pour l'ensemble de ses activités.



InsermTransfert
Your partner in health innovation



communication@inserm-transfert.fr / Tel +33 1 55 03 01 44